

Mesdames et Messieurs les employés d'Etat, on veut démanteler le service public et faire baisser vos salaires.

VOTEZ NON A ECALEX !

Engagez-vous activement dans la campagne.



Ecalex, c'est quoi ?

La nouvelle loi sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (Ecalex) a été adoptée par le Grand Conseil le 9 septembre 2016, contre l'avis des associations de personnel qui ont été forcées de lancer un référendum. Le comité référendaire ne remet pas en doute le bien-fondé de la révision de la loi.

Mais il s'attaque aux articles concernant le personnel. Ecalex prévoit en effet de sortir les collaboratrices et les collaborateurs de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB) de la Loi sur le personnel de l'Etat (LPers) et

de donner toute liberté à la direction de l'ECAB de fixer des salaires au mérite. Le référendum s'attaque à cette manière de faire : l'ECAB ne doit pas être géré comme une entreprise, hors des règles de l'Etat, alors que, captive, la population est contrainte de s'assurer auprès de l'ECAB. **Nous sommes convaincus que la libéralisation conduira à court terme à l'augmentation des primes d'assurance qui sont jusqu'ici restées très basses.**

Le vote du 21 mai est crucial pour l'avenir de la fonction publique.

La volonté de sortir le personnel de l'ECAB de la LPers est un signal d'alarme. Il entraînera la sortie de la LPers du

personnel d'autres institutions. Il est urgent d'arrêter la contagion.

Nous sommes à la croisée des chemins. Après l'ECAB, l'hôpital cantonal est déjà menacé...

Le personnel de la fonction publique a montré qu'il en avait conscience lors de la récolte des 9500 signatures pour le référendum. En cas de oui, après l'ECAB, les dirigeants de l'hôpital fribourgeois auront les coudées franches pour faire sortir 3000 collaboratrices et collaborateurs de la LPers. La privatisation de la buanderie de l'HFR montre clairement cette volonté.

Si Ecalex passe, il sera très difficile de stopper l'hémorragie.

Les établissements autonomes, les secteurs subventionnés et, finalement, tous les services de l'Etat pourront être attaqués. A preuve, les députées et les députés du Grand Conseil devront bientôt se prononcer sur des idées de la droite, qui souhaite réviser la LPers pour s'attaquer aux paliers, dans une volonté de freiner la progression salariale au sein de l'Etat. La droite veut aussi introduire un salaire au mérite et faciliter les licenciements.

Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

La droite la plus libérale n'a aucun respect pour le personnel. Dans un cas, à l'ECAB, elle veut le sortir de la LPers pour favoriser quelques cadres, alors que, dans l'autre, à l'hôpital, elle désire ardemment l'en faire sortir pour économiser sur le dos du personnel.

Triple peine pour les collaboratrices et les collaborateurs de l'Etat

Un oui à Ecalex aurait des conséquences fâcheuses non seulement sur les conditions de travail, mais également sur la capacité des collaboratrices et des collaborateurs à remplir leur mission et sur l'image de l'administration dans les yeux des Fribourgeoises et des Fribourgeois.

Sortir le personnel de la LPers péjore les conditions de travail

- Les licenciements seront facilités.
- La progression salariale sera plus lente et le salaire de carrière drastiquement revu à la baisse.
- Si le canton lance de nouvelles mesures d'économie, elles seront réparties sur moins de personnes.
- On isole les salariés pour les affaiblir.

Mécontentement généralisé

- La péjoration des conditions de travail aura des conséquences sur la qualité des services publics.
- Le personnel subira le mécontentement de la population.

Toute la population fribourgeoise y perdra

- On veut faire échapper au contrôle strict de l'Etat un service qui assure des fonctions essentielles pour la sécurité des citoyens : contrôle des bâtiments, des installations électriques, du feu...
- Sortir le personnel de l'ECAB de la LPers est un premier pas pour privatiser totalement l'établissement, alors qu'il est rentable pour l'Etat.
- S'attaquer au service public a surtout des conséquences sur la population. Un oui le 21 mai débouchera à terme sur le démantèlement de la LPers qui se traduira par :
 - Une baisse de la qualité des soins.
 - L'augmentation du nombre d'élèves par classe.
 - L'affaiblissement général de la qualité des services publics.

Dessignons notre avenir ensemble

Les citoyennes et les citoyens fribourgeois doivent décider s'ils veulent courir de tels

risques pour favoriser quelques cadres de l'ECAB. Nous revendiquons au contraire une amélioration des conditions de travail pour l'ensemble du personnel de l'Etat. Notre but n'est pas de bloquer Ecalex. Mais nous dénonçons le fait que le Conseil d'Etat ait profité de la révision Ecalex pour y introduire sournoisement la disposition sortant le personnel de l'ECAB de la LPers.

Il faut voter NON, puis nous mettre tous autour de la table pour parler sérieusement de l'avenir du personnel de l'Etat. Le Conseil d'Etat navigue à vue, impuissant à faire appliquer par ses services une politique du personnel efficace et adaptée aux réalités du XXI^e siècle. La culture du dialogue et de la concertation fait notre force. A l'ECAB comme à l'hôpital, l'ensemble des partenaires doit être impliqué dans la recherche des solutions.

Les citoyennes et les citoyens fribourgeois doivent décider s'ils souhaitent que le profit à court terme soit la valeur de référence du système de santé, de l'éducation et de la sécurité. Nous pensons au contraire que ces secteurs sont efficaces quand les collaboratrices et les collaborateurs sont entendus et respectés.

Le débat sur Ecalex est d'autant plus important qu'il aura une influence sur tous les salariés de notre canton. Premièrement, sur ceux soumis à la LPers. Ensuite sur ceux du secteur privé, qui se calquera sur

l'Etat pour péjorer les conditions de travail de son personnel.

Le vote des Fribourgeoises et des Fribourgeois sur la RIE III nous rend plus confiants que jamais en la victoire de ce référendum. Le 12 février, la population a montré qu'elle ne soutenait pas les projets mal ficelés, inaboutis et déséquilibrés. Trois termes qui conviennent parfaitement à Ecalex.

Pourquoi voter non à Ecalex

- Pour éviter que les salaires des employés d'Etat baissent.
- Pour refuser que le personnel de l'Etat sorte de la LPers.
- Pour lutter contre une logique purement idéologique de démantèlement et de privatisation des services publics.
- Pour lutter contre l'appauvrissement des salariées et des salariés de ce canton.
- Pour éviter une augmentation des primes d'assurance bâtiments.

Découvrez également nos réponses aux arguments des défenseurs d'Ecalex sous : www.ecalex-non.ch

Si vous souhaitez soutenir la campagne :

CCP 17-8404-7

IBAN CH47 0900 0000 1700 8404 7

Bernard Fragnière, Président de la FEDE